



**Compte-rendu de la réunion ordinaire
du Conseil d'Administration
du 7 février 2022**

Le Conseil d'Administration s'est réuni en présence de :

Trésorier : Christian Le Palabe
Trésorière adjointe : Nicole Filliol
Secrétaire : Alain Le Gall
Secrétaire adjointe : Françoise Teroute
Membres :
Lysiane Caderon, Robert Dejardin, Joël Gourin,
Jo Guyonvarch, Christian Le Gal, Yves Malvoisin,
Jacky Simon.

Absents : Jocelyne Bardon, Eric Lecesne, Jean Perrin, Françoise Renard.

Actualité

- **COVID** : Le masque n'est pas obligatoire à l'extérieur. Il l'est dans les voitures.
- **Chasseurs** : Un courrier a été adressé au Maire pour lui faire part des difficultés rencontrées. Une réunion quadripartite (mairie, Guidel Rando, chasseurs, agriculteurs) est programmée en mairie le mercredi 2 mars.

Animation – Repas - Eric Lecesne

- Report du repas « galette des rois » en avril, date à venir.

Voyages - Françoise Teroute

- Le séjour RANDO RAQUETTE au Pas d'Alpette du 16 au 22 janvier 2022 (39 participants) s'est bien passé, sous un beau soleil (sauf le dernier jour). 2 cas de covid (dont le chauffeur) avec des symptômes légers détectés le dernier jour.
- Week-end à Paris les 1er, 2 et 3 avril (20 participants).
- Séjour en Ardèche du 30 avril au 7 mai : Seulement une quinzaine d'inscrits. Relance des adhérents à suivre avec une date limite de réponse au 28 février.
- Week-end à Crozon les 14, 15 et 16 octobre 2022 : 28 participants, hébergement dans des gîtes.

- Séjour Rando Raquette à La Clusaz du 8 au 14 janvier 2023 : Réservation faite.
- Séjour en Irlande à l'étude pour juin 2023.

Une réunion de la commission Voyages est programmée le lundi 14 février à 17h30 à la maison des associations (invitation adressée).

LCMA - Jacky Simon

- Proposition d'une "découverte LCMA en compétition", le dimanche 22 mai, plage de Toulhars à Larmor Plage organisée par les Givrés de Larmor, la mairie de Larmor Plage et la FFRandonnée.
 - 200 m et 400 m en duo
 - 1000 m en quarté
- Les volontaires se font connaître auprès des animateurs LCMA.

Programmation – Formation - Jo Guyonvarch

- Les plannings sont complétés, validés et diffusés.
- De nouvelles activités sont programmées à titre expérimental sur les mois de février, mars et avril : Des randos plus rapides (5,5 km/heure) sur 12 km, 20 km et 40 km. Une réunion / bilan de cette séquence se tiendra courant avril et le conseil du mois de mai décidera de la suite à donner.
- Un débat a eu lieu sur les difficultés rencontrées par les meneurs : Respect entre tous (on se dit bonjour, on s'entraide), groupe étiré entre ceux qui marchent vite et ceux qui marchent moins vite, participants qui dépassent le meneur, temps de pause pas suffisant pour les derniers (dès qu'ils font la jonction, le groupe repart), etc...

Le conseil rappelle que :

- *Les adhérents s'engagent à respecter les valeurs, les statuts et les règlements intérieurs de l'association (disponibles sur le site www.guidelrando.fr). Voir en annexe l'article 4 du règlement intérieur.*
- *Pour chaque groupe sont désignés **un animateur qui prend la tête tout au long de la randonnée**, un serre-file pour sécuriser l'arrière du groupe et des gilets jaunes (en nombre suffisant suivant l'importance du groupe) pour encadrer.*
- Une réunion sur l'animation des randos, les circuits, la sécurité est fixée au 21 mars. Elles concernera tous les adhérents intéressés et motivés. Invitation et contenu à suivre en temps et heure.
- Formation PSC1 : Après le courrier de proposition, 2 adhérents sont intéressés.
- Recyclage PSC1 : Plusieurs adhérents ayant obtenu le PSC1 souhaitent participer à des séances de recyclage. Nous suivons plusieurs pistes avec des professionnels. A suivre.

Communication – Robert Dejardin

- Partenariats : Recherche de nouveaux partenaires en cours par Robert Dejardin.
- Les sweats :
 - Après la proposition adressée, 45 adhérents ont pré commandé un sweat (Il y avait 93 pré commandes en mars 2020 avant le covid).
 - Un courrier de relance va être adressé avec une date limite de réponse au 28 février.

Tro Gwidel - Christian Le Palabe

- La mairie a donné son autorisation.
- Le programme à partir de La Villeneuve Ellé :
 - Randos libres 12, 20 et 36 km (départ de 8h à 10h).
 - Marche des familles 5 km (départ à 14h).
- La communication : Affiches et flyers sont en cours de définition.

Chemins – Sentiers - Christian Le Palabe

- Information sur l'avancement des travaux de balisage en cours sur le GR34 et sur le nouveau GRP (Grande Randonnée de Pays) SBO (Scorff – Blavet – Océan).
- Les baliseurs : Christian Le Palabe, Claude Bondarneau et Serge Quignon.
- Le chantier sera terminé fin avril 2022.

Infos diverses et questions / réponses

- AG de la FFRandonnée du Morbihan le 5 mars à Marzan : Jean Perrin, Christian Le Palabe et Alain Le Gall représenteront Guidel Rando.
- Contrôle de l'honorabilité : A date, 60 adhérents sont concernés. Un rappel sera fait aux 5 nouveaux meneurs qui n'ont pas retourné l'attestation complétée et signée. Une précision : Sans retour de ce document, les personnes concernées ne pourront pas mener une randonnée.

<p>Prochaine réunion du Conseil d'Administration : Lundi 7 mars à 17h30 à la Maison des associations</p>

ANNEXE (extrait du règlement intérieur de Guidel Rando)

Article 4 : animateurs

Les animateurs sont des bénévoles qui encadrent et animent les randonnées pédestres et les sessions de la LCMA.

Les participants s'engagent à respecter les animateurs et à respecter leurs consignes.

Un animateur est désigné pour chaque sortie lors de la programmation. Il est délégué par l'association. L'animateur est responsable de sa randonnée.

L'animateur est délégataire de l'obligation de moyens pour tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des randonneurs.

De ce fait, il prend les décisions qu'il juge nécessaires pour satisfaire à cette obligation :

- Changer ou modifier un parcours en fonction de la météo, un évènement particulier, un participant en difficulté.
- Refuser un participant mal équipé ou susceptible de gêner le déroulement de la sortie, compte tenu des difficultés techniques annoncées.
- Annuler ou raccourcir une séance Icma en fonction de conditions particulières (météo, mer, groupe...).

Avant la randonnée :

L'animateur étudie, repère le trajet, les monuments, les curiosités, les arrêts et les raccourcis possibles.

Avant le départ :

Il fait respecter les horaires de départ en indiquant les lieux précis (rendez-vous) du départ de la randonnée et s'assure que tous les véhicules suivent. Il désigne des gilets jaunes (un serre-file et des encadrants sur les côtés).

Il précise les caractéristiques de la sortie (parcours, durée, dénivelé...) et rappelle les règles à respecter.

Il complète ou fait compléter les feuilles de présence pour chaque sortie.

Pendant la randonnée :

L'animateur est toujours responsable de la conduite de la sortie.

Rôle du serre-file :

Le serre file concrétise à tous moments la fin de la colonne. Si un marcheur doit s'écarter du groupe, il doit aviser l'animateur, un encadrant ou le serre-file.